

HENRI GAVEL

Sur l'Enseignement
des Langues Régionales



BAYONNE

IMPRIMERIE A. FOLTZER, 9, RUE JACQUES LAFFITTE.

—
1924

UNIVERSITÉ
DE TOULOUSE

FACULTÉ DES LETTRES

Toulouse, le 10 janvier 1946

Monsieur,

Je suis très heureux de vous
faire hommage d'un exemplaire de
ma brochure "sur l'enseignement des
langues régionales"; je vous l'adresse
par ce même courrier.

Enchanté de pouvoir vous être
ainsi agréable, je vous prie de croire,
Monsieur, à mes sentiments les
meilleurs.

H. Gavel

HENRI GAVEL

Sur l'Enseignement des Langues Régionales



BAYONNE

IMPRIMERIE A. FOLTZER, 9, RUE JACQUES LAFITTE.

1924

« C'est pourquoi vient de se constituer un Comité d'Action comprenant les personnes dont vous trouverez ci-après les noms et qualités.

« Il vous demande :

« 1. — De ne jamais punir vos élèves pour avoir parlé « patois » à l'école.

« 2. — De ne pas leur inculquer le mépris de notre langue systématiquement dénigrée jusqu'ici par ordre de gouvernants mal avertis ; le jeune homme ainsi déformé se déracine de la terre natale, l'abandonne avec dégoût et vient s'engouffrer dans la capitale qui, déjà surpeuplée, n'a que faire de lui.

« 3. — De comparer le « patois » et le français dans l'enseignement de ce dernier, comme le recommandent plusieurs inspecteurs primaires en Gascogne et en Provence (méthode savinienne) : en faire autant pour les langues vivantes, lorsqu'il y a lieu.

« 4. — D'exposer à vos écoliers la vérité sur ce prétendu « patois » qui est, en réalité, la survivance plus ou moins pure de la *Langue des Troubadours* (lesquels furent les maîtres de tous les écrivains du Moyen Age et de la Renaissance) et la *Langue* que les *Félibres* ont rendue célèbre dans le monde entier. Nulle lumière ne doit être laissée sous le boisseau.

« 5. — D'expliquer dans vos cours, à côté de la littérature en langue d'oïl (ou parisienne), celle de la langue d'Oc, ou Occitane (provençale, languedocienne, gasconne, limousine, auvergnate, catalane, etc.) comme on le faisait déjà dans plusieurs établissements des Académies d'Aix, de Toulouse, de Bordeaux et de Clermont-Ferrand.

« 6. — De commenter, faire traduire et apprendre à vos élèves des morceaux des auteurs en notre langue, à commencer par ceux de votre terroir, de votre région ; puis, d'une façon générale, les plus célèbres d'entre tous, comme Goudouli, Cortète de Prades, Peyrot, Despourrins, Dastros, Navarrot, Salles ; Jasmín, Roumanille, Mistral, Aubanel, F. Gras, Gelu, Roumieux ; A. Marin, Bigot, Langlade, Mir, Fourès, Castela, Froment, Besson, Vermenouze ; Roux, Michalias ; Joffre, Pépratx, Saïsset, Verdagner, Maragall, etc., pour ne citer que des morts auxquels fait suite une glorieuse pléiade de vivants.

« 7. — D'adhérer à notre groupement qui vous fournira toute l'aide en son pouvoir et tous les renseignements désirables, recevra volontiers toutes vos suggestions et se propose de créer une revue spéciale pour le but que nous visons. »

Cette circulaire porte une centaine de signatures, parmi lesquelles nous relevons des noms des plus éminents ; ceux de membres de

l'Académie Française ou des diverses sections de l'Institut (Lettres, Médecine etc.), de professeurs de l'enseignement supérieur, comme MM. Bourciez et Anglade, les savants maîtres de philologie romane des Universités de Bordeaux et de Toulouse, M. Jeanroy, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, de nombreux professeurs de lycées et collèges, d'instituteurs appartenant à l'enseignement officiel ou à l'enseignement libre.

La diversité même des signataires montre combien la question suscite d'intérêt dans les milieux les plus différents. Il serait faux, d'ailleurs, de croire qu'elle ne passionnera que les « Méridionaux », puisque tel des auteurs de l'appel comme M. Jeanroy est Lorrain : c'est qu'en effet le problème est plus large ; si l'on va au fond des choses, il ne s'agit pas seulement de la « langue d'oc » dans ses diverses variétés locales (provençal, catalan, limousin, gascon ou béarnais, etc.) ; il s'agit de toutes les langues régionales, patois romans, comme la langue d'oïl, le wallon ou le picard, langues non romanes comme le flamand, le basque ou le breton ; et l'on se rappellera que lorsque la question fut posée une première fois devant le Parlement il y a une douzaine d'années, tel député du département du Nord intervint en faveur du flamand aux applaudissements unanimes des représentants des régions méridionales.

Depuis que l'appel de la *Société des Amis de la Langue d'Oc* a été publié, bon nombre de personnalités diverses ont envoyé à ses auteurs leur adhésion. Il y a donc incontestablement un mouvement d'opinion pour l'enseignement des langues régionales ; peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt, par conséquent, de porter la question devant le grand public, et d'examiner, en même temps que les raisons d'ordre divers qui justifient cet enseignement, les moyens pratiques de le réaliser.

Il y a tout d'abord, semble-t-il, une raison de sentiment qui n'est point négligeable : comment, au collège ou à l'école, peut-on laisser ignorer à un enfant les productions littéraires qui font le plus d'honneur à sa petite patrie ? Il est inconcevable que jamais un petit Provençal n'ait lu en classe une page de *Mireille*, qu'un petit Lillois n'ait point chanté une pasquille de Desrousseaux, qu'un petit Basque n'ait point appris l'une des plus délicieuses chansons d'Elissamburu, ou, pour citer un exemple plus frappant encore, qu'un petit Gascon des environs de Bayonne n'ait jamais lu les charmantes poésies de Justin Larrebat ?

Il convient, certes, que l'enseignement, à ses divers degrés, soit adapté à des fins pratiques ; mais il ne faut pas non plus que l'utilitarisme le plus prosaïque y règne seul, et un semblable exclusivisme constituerait pour une nation le danger le plus grave, en pré-

parant des générations de « Béotiens » insensibles à tout idéal élevé ; telle est apparemment la cause de bien des maux dont souffrent certains peuples ; ainsi notre voisine l'Espagne, en sacrifiant dans son enseignement depuis un demi-siècle environ, par un désir de progrès mal entendu, les matières sur lesquelles reposent surtout ce qu'on appelle « la culture générale » (histoire, explications littéraires, latin, philosophie etc.) à celles qui semblent avoir une utilité plus directement pratique (utilité souvent plus apparente que réelle, si le but principal de l'école est de former avant tout des gens qui sachent penser), l'Espagne, disions-nous, a restreint numériquement son élite intellectuelle et risqué de tarir chez sa classe moyenne et chez les gens du peuple les sources de cet idéalisme dont elle a produit pendant si longtemps d'incomparables modèles. Nous estimons que le collège manque à sa mission essentielle s'il n'éveille pas chez ses élèves l'amour de tout ce qui est grand et de tout ce qui est beau. Et ce serait faire injure à l'école primaire de la croire incapable de s'acquitter elle aussi d'un rôle analogue, bien que dans une mesure plus modeste. Or à éveiller chez les enfants le goût littéraire, quelles œuvres se prêteront mieux que celles qui sont écrites dans la langue de leur petite patrie, la mieux adaptée de toutes à leur oreille et à leur voix, et que la plupart d'entre eux ont apprise la première ?

II

L'enseignement des langues régionales aura pour conséquence une connaissance meilleure du français.

L'un des avantages pratiques qui doivent résulter d'un enseignement, au moins rudimentaire, des langues régionales, sera de donner aux élèves une connaissance plus correcte du français. Ceci étonnera peut-être : comment, dira-t-on, les enfants sauront-ils mieux le français si une partie, même minime, du temps passé en classe est consacrée à une autre langue ? Et cependant, pour toute personne habituée aux questions d'enseignement linguistique, rien n'est plus vrai que cette proposition en apparence paradoxale. Pour le démontrer, qu'il nous soit permis de rappeler, d'une manière succincte, comment le français est devenu langue officielle dans les pays qui constituent la France actuelle.

Le latin, comme son nom l'indique, était primitivement la langue du Latium, c'est-à-dire de la région de l'Italie où se trouve Rome. Lorsque cette cité commença à faire sentir dans toute l'Italie sa prépondérance, sa langue se répandit peu à peu, évincant graduel-

lement les autres idiomes en usage dans la péninsule (dont plusieurs étaient d'ailleurs eux-mêmes fort voisins du latin, ce qui facilitait la substitution). Plus tard, lorsque Rome eut conquis l'Espagne et la Gaule, son action dans ces deux grands pays ne se borna pas à une simple domination militaire : elle fut une véritable et très intense colonisation, si bien que, au cours des premiers siècles de notre ère, le latin devint peu à peu la langue de toute l'Espagne et de toute la Gaule, comme il était déjà celle de toute l'Italie ou peu s'en fallait. Seuls, dans ce vaste domaine, quelques îlots, pour des raisons que nous n'essayerons pas de déterminer ici, conservèrent leur ancienne langue, et de ce nombre fut le pays basque. Bien entendu, le latin qui s'imposa en Gaule et en Espagne n'était pas absolument semblable à la langue littéraire de César ou de Cicéron, mais un langage un peu différent, qu'on désigne sous le nom de *latin vulgaire*, et que les travaux des philologues modernes nous ont permis de connaître assez exactement. Ce langage présentait, vers le IV^e siècle, une réelle unité, bien que les divergences locales y apparussent déjà, principalement dans les pays un peu isolés des autres, comme la Sardaigne. Avec le temps, et surtout après que l'armature de l'empire romain eut été rompue par les grandes invasions germaniques du V^e siècle, les divergences locales allaient s'accroître, et augmenter insensiblement au point de donner naissance à une multitude de dialectes locaux. Une langue vivante ne peut jamais rester semblable à elle-même : une force naturelle, inconsciente mais inéluctable, l'oblige à évoluer sans cesse : c'est là une des lois primordiales du langage. Une autre loi non moins essentielle, c'est que lorsqu'une langue est parlée sur un vaste territoire, à moins qu'une cohésion politique ou intellectuelle extrêmement forte ne vienne faire obstacle à la désagrégation, l'évolution se fait d'une manière différente dans chacune des diverses régions, si bien que l'on finit par se trouver en présence de plusieurs dialectes distincts. Que l'on considère, par exemple, ce qui se passe dans l'Amérique latine : l'introduction de l'espagnol y remonte à trois ou quatre siècles seulement, et déjà entre Cuba, le Mexique, l'Argentine, le Pérou et le Chili, il existe une multitude de différences de langage et de prononciation, que le grand philologue colombien Cuervo et quelques autres hispanistes ont souvent mises en lumière. C'est en un phénomène semblable qu'a consisté la désagrégation du latin vulgaire en la riche variété de dialectes locaux qui existent aujourd'hui en Italie, en France et en Espagne. Seulement, l'unité de civilisation ayant été ici moins forte et le temps écoulé beaucoup plus long, la différenciation est devenue infiniment plus considérable que dans le cas de l'Amérique espagnole ; et l'on a abouti à des langues aussi dissemblables que

l'italien ou toscan, le vénitien, le dialecte lombard, le français, le gascon, le picard, le catalan, l'espagnol, le portugais, etc. Les « patois » ne sont donc pas, comme quelques personnes se l'imaginent naïvement, du français altéré et corrompu : loin d'être les fils dégénérés de l'idiome officiel, ils sont ses frères et issus directement, comme lui, du latin vulgaire.

Lorsque, dans un pays, il se constitue une unité, sinon toujours politique, tout au moins morale (comme c'était le cas pour l'Italie avant 1870), le besoin d'une langue commune se fait sentir, ne fût-ce que pour les relations entre les régions qui parlent des dialectes trop éloignés les uns des autres. Parfois, dans les cas de cette sorte, le choix de la langue commune a été dicté par des raisons de simple prépondérance intellectuelle : tel fut le cas en Grèce où, lorsque vers le temps d'Aristote le dialecte attique fut, avec quelques légères dérogations sur les points où il s'éloignait trop des autres parlés grecs, adopté comme langue commune, cette préférence fut inspirée par la supériorité intellectuelle d'Athènes. De même lorsqu'en Italie le dialecte toscan fut promu à la dignité de langue commune, ce choix était légitimé par le rôle de capitale intellectuelle qu'exerça longtemps Florence. Chez nous, des raisons analogues intervinrent peut-être pour donner la prépondérance au français, qui à l'origine n'était que le patois de l'Île-de-France ; mais il semble que le facteur principal, dans son élévation au rang de langue officielle, fut d'ordre politique. Au XII^e siècle, en effet, d'autres dialectes de la France du nord, comme le normand et le picard, pouvaient s'enorgueillir d'une floraison littéraire au moins égale à celle du français ; le normand, en particulier, ne pouvait-il pas revendiquer le plus riche joyau de notre vieille poésie épique, *la Chanson de Roland* ? Si donc, du XIII^e au XVI^e siècle le patois de l'Île-de-France a évincé, comme langue littéraire, les dialectes des pays voisins, c'est surtout parce que, les rois de France résidant à Paris, il était la langue des souverains eux-mêmes et de la cour.

Qu'on ne croie pas, néanmoins, que l'extension de ce patois à toute la France comme langue officielle ait été très rapide. Au XV^e siècle, dans la France du Nord elle-même, le latin était encore la langue usuelle des actes de procédure, des registres de délibérations des Chapitres de cathédrales, etc., et le français ne lui fut substitué dans cet emploi qu'au siècle suivant. Pour ce qui est des régions méridionales, nous voyons qu'au XIV^e siècle le roi Jean le Bon ordonne, dans une pièce rédigée en latin, que dans les régions qui constituent le Languedoc d'aujourd'hui les documents officiels soient écrits dans la langue du pays (*in romancio vulgari*) ; il est probable d'ailleurs

que s'il eût voulu dès cette époque rendre obligatoire l'usage du français comme langue officielle dans les régions méridionales, ses ordres eussent été en fait inexécutables, car le nombre des personnes sachant le français y était sans doute encore très restreint. (1) En revanche, dans la seconde moitié du XVI^e siècle, la connaissance du français devait avoir suffisamment pénétré déjà chez les classes cultivées des régions méridionales, car une ordonnance de Charles IX en prescrivit l'emploi dans les actes officiels à l'exclusion de la « langue d'oc ». Seuls le Béarn et quelques pays voisins qui n'appartenaient pas à la couronne de France conservèrent de ce chef le privilège de se servir du dialecte local. Quant au pays basque français, l'idiome euskarien n'ayant été employé jusqu'au XVI^e siècle comme langue parlée et non comme langue écrite, il n'a jamais eu la bonne fortune de pouvoir se servir de son langage propre pour les usages officiels, et a toujours dû emprunter à cet effet d'abord le latin et le gascon, et plus tard le français. Mais qu'on ne s'y trompe pas : si dès la seconde moitié du XVI^e siècle le français était suffisamment connu des classes cultivées de notre région pour que le roi de France pût prendre la mesure que l'on sait, il faudrait bien se garder de croire qu'il était devenu dès cette époque la langue usuelle de ces mêmes classes cultivées : un siècle plus tard, sous Louis XIV, Madame d'Aulnoy s'arrêtant quelques jours à Bayonne ne pouvait, comme le rappelait récemment en une très intéressante causerie M. Antonin Personnaz, soutenir directement une conversation suivie avec les dames et les jeunes filles des premières familles de la ville, celles-ci ne parlant que le gascon. (2)

De tout ce qui précède, il résulte que dans les contrées où il existe une langue régionale fort différente du français, celui-ci, lors de son introduction, n'a d'abord été pratiqué que par une minorité de personnes pour lesquelles il constituait une véritable langue étran-

(1) Vers la même époque, le Prince Noir, fils d'Edouard III, ne dédaignait pas, semble-t-il, de parler le gascon. La langue qu'il savait le mieux était probablement le français, qui jusqu'au milieu du XV^e siècle au moins fut l'idiome usuel de la maison royale d'Angleterre, d'origine normande et angevine. Mais le Prince Noir résidait d'ordinaire à Bordeaux, et c'est là sans doute ce qui l'avait amené à apprendre le gascon. C'est d'ailleurs en Gascogne qu'il recrutait une partie de ses troupes. Aussi une chronique espagnole du temps nous le montre-t-elle, à la fin de la bataille de Najera, s'écriant avec dépit, en langue gasconne, que « *lo bort* » (le bâtard Henri de Transtamare) va réussir à s'échapper, et excitant ses cavaliers à le poursuivre.

(2) Depuis que ces lignes ont été écrites, il a été publié deux ouvrages fort remarquables sur l'introduction du français dans nos provinces méridionales et sur la question plus spéciale de son introduction dans le Béarn et le Roussillon : ce sont les thèses de doctorat de M^r Brun, professeur au Lycée de Marseille

gère et qui, par conséquent, le parlaient et l'écrivaient, comme on parle et comme on écrit d'ordinaire les langues de cette sorte, c'est-à-dire d'une façon plus ou moins imparfaite. On sait ce qui arrive presque toujours en pareil cas : on calque les tours et les expressions de l'idiome étranger sur ceux du parler qu'on a appris dès l'enfance ; au besoin, on invente des mots en affublant d'une terminaison et d'une prononciation étrangères des termes propres à la langue maternelle. Une multitude de fautes de cette sorte ont été commises par les premiers qui ont parlé français dans les régions méridionales, et depuis lors, leur maintien étant favorisé par l'influence de la langue du pays, elles se sont transmises par tradition et continuent d'émailler le langage de leurs descendants ; de là les innombrables expressions vicieuses dont on entend les Méridionaux, même les plus instruits, faire usage, comme « demi-heure » pour « une demi-heure », on lui a volé la montre pour « on lui a volé sa montre », etc., de là encore d'énormes barbarismes comme « dépiquer », usité dans le Béarn et les régions voisines, et qui est un mot parfaitement incompréhensible pour les Français des autres régions. Telle n'est pas, sans doute, la seule cause des particularités de langage propres aux provinces méridionales : bon nombre d'autres proviennent de ce que le français qu'on y parle n'a pas toujours suivi exactement l'évolution du français de l'Île-de-France : si à Bayonne, par exemple, on emploie couramment le mot *d'abord* dans le sens de « immédiatement » ou « aussitôt », qu'il n'a plus en français moderne, c'est parce qu'il a eu réellement cette acception au temps où le français a commencé à se répandre à Bayonne il y a trois ou quatre cents ans. Mais la cause la plus importante des fautes de langage qui abondent dans le français de nos régions méridionales est, de beaucoup, celle que nous avons signalée la première : l'influence, ancienne ou présente, de la véritable langue du pays sur l'idiome étranger d'introduction tardive. Ainsi la langue régionale, qu'on a voulu ignorer dans l'enseignement, prend sa revanche en faisant fourmiller les incorrections dans ce français auquel on a prétendu vouer un culte exclusif. Qu'on ne crie pas à l'exagération : le chef d'une grande administration, qui ne compte parmi ses employés que des hommes instruits, originaires de toutes les parties de la France, disait un jour qu'il lui suffisait de lire une page ou deux d'un rapport rédigé par un de ses subordonnés pour reconnaître s'il était ou non des régions où se parle une variété quelconque de la « langue d'oc » ; et M. Cirot, le savant professeur de la Faculté des Lettres de Bordeaux, pouvait écrire lorsque, il y a une dizaine d'années, la question de la *crise du français* souleva tant de discussions : « la

crise du français n'est, pour une bonne part, que la revanche du provincialisme sur le français de Paris ». Dès lors, comment corriger des fautes dues pour la majeure part à une réaction des langues régionales ? Le moyen le plus sûr est de prendre, comme on dit, « le taureau par les cornes », et d'instituer franchement, dans l'enseignement du français, entre la langue régionale et la langue officielle une comparaison plus ou moins approfondie suivant la nature des écoles et des élèves, mais toujours au moins rudimentaire, qui fera ressortir les différences qui existent entre les deux idiomes, et signalera les fautes à éviter dans l'un d'entre eux sous l'influence de l'autre. L'absurde méthode centralisatrice et unitaire, qui, méconnaissant la réalité, veut que le français soit enseigné à Quimper, à Hazebrouck, à Lézignan, à Navarrenx ou à Espelette comme il l'est à Paris ou à Versailles, a fait faillite ; il convient de la modifier, ou du moins de l'amender. Nous examinerons maintenant par quels moyens on peut y réussir.

III

Comment organiser l'enseignement des langues régionales ?

Nous avons essayé de montrer que même si l'on se place au simple point de vue utilitaire de la connaissance du français, un enseignement au moins rudimentaire des langues régionales paraîtra souhaitable. Certes, en attendant que cette discipline puisse recevoir ce qui lui est dû, certaines mesures s'imposeraient, comme un minimum nécessaire : dans l'état de choses actuel, les maîtres eux-mêmes, tant dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire, pratiquent presque tous les provincialismes qu'ils devraient corriger chez leurs élèves ; il ne saurait en être autrement, puisque jamais personne, au cours de leur préparation professionnelle, n'a pris la peine de les leur signaler. Il serait indispensable que dans chaque école normale d'instituteurs une partie du temps consacrée à l'enseignement du français fût employée précisément à mettre en garde les futurs maîtres contre les fautes de français propres à la région ; à cet effet, dans chacun des départements intéressés, une liste aussi exacte et aussi complète que possible de ces fautes devrait être dressée, par les soins de personnes compétentes. Des travaux de ce genre ont déjà été faits pour quelques-uns de nos pays de « langue d'oc » : dans un opuscule intitulé *Respectons notre langue*, M. H. Grojean a fait œuvre utile en insérant, à la suite d'une liste d'incorrections sur laquelle il y aurait quelques réserves à faire (car plusieurs des locutions qu'il

relève comme vicieuses ne le sont certainement pas), une longue série de gasconismes en usage dans l'Agenais; mais les véritables modèles du genre seront fournis par *Les Gasconismes corrigés* de Desgrouais, et surtout par les *Observations sur quelques particularités du parler bayonnais*, publiées en 1904 dans le Bulletin de « Biarritz Association » par le savant professeur du Lycée de Bayonne M. J. Lambert. (1) Le jour où des travaux semblables auront été rédigés pour chaque région intéressée, il sera facile d'apporter à l'enseignement du français un perfectionnement considérable: les instituteurs auront un guide des plus sûrs; quant aux maîtres de l'enseignement secondaire, dont le recrutement n'est pas régional, ils auront ainsi à leur disposition un excellent instrument de travail quand ils seront appelés à enseigner loin de leur pays d'origine. Mais, encore une fois, il n'y aura là qu'un palliatif provisoire, et le but poursuivi, c'est-à-dire l'épuration du français dans les régions où il n'a été à l'origine qu'une langue étrangère, sera toujours beaucoup mieux atteint par l'étude comparative, plus ou moins développée, à laquelle donnera lieu l'enseignement de la langue régionale.

Nous aurons l'occasion de signaler, au cours de cette discussion, d'autres avantages qui résulteront de cet enseignement. Mais d'abord nous essayerons de donner une idée de la manière dont nous en concevons l'organisation.

Dans les Facultés des Lettres de nos Universités il existe déjà un enseignement de la plupart des langues régionales des pays intéressés; il est confié à des maîtres éminents, qui ne sont pas inférieurs pour la science aux spécialistes d'outre-Rhin, et qui les surpassent le plus souvent pour la finesse et la sûreté du goût littéraire. Il suffirait de compléter sur quelques points cette organisation, et surtout de faire en sorte que les cours de langue et de littérature régionales fussent suivis par un plus grand nombre d'étudiants, afin que les « vocations » surgissent plus nombreuses dans cette branche de la science; alors cessera ce paradoxe qui fait que jusqu'à présent nos langues régionales ont été plus étudiées par des savants de langue germanique que par des savants de langue française: il n'y a pas longtemps encore le lecteur désireux de se procurer un recueil de morceaux choisis des troubadours

(1) Déjà une dizaine d'années auparavant M. Alexandre Leclerc, également professeur au Lycée de Bayonne, avait publié une brochure qui était comme une première ébauche du travail de M. Lambert: *Etudes sur quelques locutions vicieuses en usage dans le Midi et particulièrement dans le Sud-Ouest* par A. LECLERC; Bayonne, imp. Lamaignère, 1895.

devait le chercher en Allemagne; c'est en Allemagne également que l'on trouvait la meilleure édition annotée de la *Mireille* de notre grand Mistral; et l'une des rares monographies consacrées à ce gascon de la région de Bayonne, si intéressant au point de vue de la linguistique générale, par les curieux problèmes qu'il soulève, était l'œuvre d'un étudiant allemand. Il faut que toutes ces choses françaises soient connues des Français et étudiées par eux.

Dans l'enseignement secondaire, qui s'adresse à des enfants et à des adolescents de dix à dix-sept ans en moyenne, la part des langues régionales devrait être évidemment plus restreinte. Elle pourrait constituer un enseignement facultatif, à raison d'une heure ou deux par semaine; mais dans les classes normales, il conviendrait de ne point négliger entièrement la littérature régionale: il faudrait, au moins d'une façon succincte, en exposer l'histoire et en faire connaître les plus belles pages: laisser nos lycéens et nos collégiens dans l'ignorance complète des œuvres qui font le plus d'honneur à la région qu'ils habitent et où, pour la plupart, ils passeront toute leur vie, n'est-ce pas une faute comparable à celle qui consisterait à ne jamais faire aucune allusion, dans les classes d'histoire ou de géographie, aux chefs-d'œuvre de l'art dont peut s'enorgueillir leur petite patrie?

Pour que l'enseignement des langues régionales pût être convenablement organisé dans les écoles primaires, il faudrait que les instituteurs fussent préparés à le donner, et c'est là, sans doute, ce que le Ministre de l'Instruction Publique a voulu dire dans sa réponse à la *Société des Amis de la Langue d'Oc*, en déclarant que les difficultés qui s'opposent à la solution du problème sont d'ordre technique. Il faudrait donc que les instituteurs eux-mêmes par une formation appropriée reçue à l'Ecole Normale fussent mis en état de donner à leur tour cet enseignement. Ce qui manque le plus, à l'heure présente, ce sont précisément les maîtres capables de leur donner cette préparation: il pourra cependant, croyons-nous, être suppléé sans trop de difficulté à l'absence de ces maîtres si l'on délègue à cet effet des personnes compétentes capables d'assumer cette charge.

Supposons maintenant que quelques promotions de jeunes instituteurs ont reçu à l'Ecole Normale la formation nécessaire, et voyons comment l'enseignement des langues régionales pourra être organisé lorsqu'il commencera à fonctionner dans les écoles auxquelles ils auront été affectés.

Notons d'abord qu'il ne saurait y avoir uniformité dans la manière de procéder. Certains parlars régionaux, comme le dialecte normand, ont cessé, depuis un temps plus ou moins long, de donner matière

à une littérature véritable, malgré quelques exceptions heureuses, comme les belles compositions de Louis Beuve, le poète du Cotentin. Ici il ne saurait s'agir de donner aux écoliers un véritable enseignement linguistique. Il suffirait de se borner à leur montrer brièvement quelles sont les principales différences qui séparent le patois du français, et à leur faire lire, en les expliquant et en les commentant, des morceaux bien choisis, par exemple quelques vers de ce Louis Beuve auquel nous venons de faire allusion, ou les pièces les plus curieuses de la *Muse Normande* de David Ferrand, qui pourront compléter, comme le plus parfait des commentaires, les leçons que le maître aura l'occasion de faire sur l'histoire de la Normandie au temps de Louis XIII. Mais surtout on devra s'appliquer à inspirer aux élèves le respect de ce vieux patois qui fut la langue usuelle de leurs ancêtres, et à leur montrer combien ils doivent être fiers de son glorieux passé littéraire.

Au contraire, partout où la langue régionale continue de servir d'instrument à une littérature bien vivante, l'enseignement de cette langue et de cette littérature devront, à notre avis, occuper une place beaucoup plus considérable. Ici encore les conditions ne seront pas les mêmes dans toutes les écoles. Dans la plupart des villes d'une certaine importance, le français est devenu aussi usuel (ou parfois *plus* usuel) que la langue du pays ; c'est un fait dont il est impossible de ne pas tenir compte. Dans les localités de cette sorte, le français devra forcément constituer, comme par le passé, la base de l'enseignement dès l'entrée des enfants à l'école ; mais ils sont dans un milieu tout imprégné encore de l'influence du parler local ; les priver de tout enseignement de cette langue serait vouloir les rendre étrangers à leur propre pays, les empêcher de comprendre ce que signifient les noms de lieux dits ou les noms de famille qu'ils prononcent le plus souvent, les déraciner intellectuellement. Ici, bien entendu, la connaissance de la littérature régionale devra être plus développée que dans le cas précédemment envisagé : conçoit-on une école d'Agen où le nom de Jasmin ne serait jamais prononcé ?

Dans la plupart des petites villes, et à plus forte raison dans les villages, le parler régional est presque toujours la langue maternelle de la totalité des enfants. Pourquoi, dès lors, ne pas tirer parti de cette connaissance en quelque sorte naturelle, pour la perfectionner et l'affermir ? Quel résultat obtient-on avec le système actuel qui de parti-pris affecte d'ignorer cette langue ? Nous croyons avoir montré plus haut que la langue régionale influe sur le français pour le déformer et le rendre incorrect ; à son tour le français que l'enfant étudie à l'école influe sur la manière dont il parle sa langue régionale, pour en altérer les tours et la prononciation, et l'on

assiste à ce spectacle si fréquent dans la bourgeoisie haute et petite du Midi et de notre Sud-Ouest de personnes qui parlent un très mauvais français, et un patois ou un basque (suivant les cas) tout bourré de gallicismes ; quant à leur prononciation, elle est aussi mauvaise dans une langue que dans l'autre : c'est un assemblage hétéroclite de sons qui participent de ceux des deux idiomes sans appartenir franchement à aucun des deux. En somme elles ne savent vraiment bien aucune langue. Si leur connaissance du parler local est mauvaise leur français n'en est pas meilleur.

D'autre part, un principe élémentaire de pédagogie et de simple bon sens veut que l'on s'élève du facile au difficile, du simple au compliqué. Or, la plupart de nos langues régionales sont en possession d'un système orthographique fort simple et fort logique (1). Il y aura donc intérêt, dans les écoles de village et de petite ville où la langue maternelle de la totalité des élèves (ou presque) est l'idiome local, à commencer par celui-ci l'apprentissage de la lecture et de l'orthographe, ainsi que des éléments de la grammaire. Plus tard seulement, on abordera la lecture et l'étude du français. Pendant les deux premières années de classe, en moyenne, la langue régionale sera donc à la fois l'objet et l'outil principal de l'enseignement ; ce délai de deux ans pourra être abrégé pour les élèves les plus intelligents et les plus travailleurs ; inversement il pourra être allongé d'un semestre ou d'un an pour les élèves les moins doués ; tels sont, ou à peu de chose près, les principes qui, après enquête sur ce qui a lieu en divers pays bilingues (Suisse, Belgique flammingante, pays de Galles), ont reçu, l'année dernière, au Congrès de Guernica, l'approbation générale et doivent être appliqués dans les écoles primaires, si florissantes déjà, organisées par les Provinces basques espagnoles.

Lorsque l'enseignement du français aura été abordé, la part de

(1) En ce qui concerne le basque, l'orthographe usitée dans le journal *Eskual-duna* tend de plus en plus à se généraliser dans le Labourd et la Basse-Navarre. Si elle est susceptible encore de quelques légères améliorations de détail, elle n'en est pas moins excellente déjà. Elle peut d'ailleurs être appliquée également au souletin, avec les quelques modifications nécessitées par la phonétique particulière de ce dialecte : diverses publications en font foi. — Pour le béarnais et le gascon, l'orthographe des Félibres est, elle aussi, très simple ; elle a de plus le mérite de n'être, sur plusieurs points, que la restauration des anciennes graphies usitées pour ces deux langues jusqu'au XVII^e siècle et parfois même jusqu'au XVIII^e. — Sur les quelques détails de l'orthographe gasconne et béarnaise qui peuvent poser des questions embarrassantes au point de vue pratique, une personne particulièrement compétente en cette matière se propose de publier prochainement quelques réflexions, et tous les spécialistes souscriront sans peine, croyons-nous, aux solutions qu'elle propose.

l'idiome régional dans l'enseignement deviendra forcément plus restreinte. Il ne devra pas cependant être complètement négligé, et les fréquentes comparaisons de tours et d'expressions que le maître aura l'occasion d'instituer entre cet idiome et le français ne permettront pas à l'élève de le perdre complètement de vue. Quelques heures lui seront encore consacrées de temps en temps, et elles seront employées tantôt à de petites rédactions et à des dictées, tantôt à l'explication de textes bien choisis. Les traductions d'une langue à l'autre seront aussi un exercice de premier ordre pour habituer les enfants à saisir les nuances exactes de la pensée et à les rendre avec le plus de précision possible. Cette méthode donnera, on peut en être certain, des résultats meilleurs que le système actuel en ce qui concerne la connaissance du français : elle a fait ses preuves. Il s'agit moins d'instaurer une pratique entièrement nouvelle que de reprendre, en le perfectionnant, un usage qui existait encore il y a moins de quarante ans, dans certaines écoles du pays basque français ; on y enseignait aux enfants à lire d'abord le basque et à l'écrire ; et même s'ils quittaient l'école dès l'âge de dix ou onze ans avant d'avoir eu le temps de bien apprendre le français, du moins lisaient-ils couramment leur langue maternelle, et ce résultat n'était pas négligeable. Mais les vieux instituteurs qui ont eu l'occasion d'expérimenter par eux-mêmes cette ancienne méthode et la méthode actuelle nous ont toujours affirmé qu'avec la première, lorsqu'arrivait le moment de commencer l'étude du français, les progrès étaient beaucoup plus rapides et les résultats plus satisfaisants. Elle avait reçu d'ailleurs l'approbation du grand philologue Michel Bréal. Si plus tard elle fut abandonnée, c'est sans doute sous l'influence de certaines idées préconçues qui animèrent un instant la Direction de l'Enseignement primaire : on sait qu'il y a trente ou quarante ans un inspecteur général de cet enseignement, M. Carré, partit en guerre contre le breton, dont il devint l'ennemi mortel. Les choses ont bien changé depuis, et jamais, d'ailleurs, il n'y eut une hostilité ouvertement déclarée des autorités universitaires contre le basque et les dialectes méridionaux : tel inspecteur primaire, Souletin d'origine, ne cessa même point de recommander aux instituteurs de son ressort l'usage du basque comme un excellent procédé d'enseignement.

Dans la première comme dans la seconde des deux périodes de la scolarité, l'étude de la littérature régionale devra être au moins ébauchée. Pour les petits de six à dix ans environ, on choisira de préférence comme textes de leçons ou d'explications les chansons populaires : le Béarn, en particulier, en possède de bien jolies ! Quant au pays basque il en a de si belles comme texte et comme

chant, qu'on se demande vraiment s'il serait possible de trouver mieux pour ouvrir l'âme des enfants au sens de la poésie et de la beauté musicale : comment peut-on laisser inemployé un pareil trésor ? A l'égard des élèves d'âge plus avancé le rôle de la chanson populaire sera moindre, mais il ne cessera pas complètement ; à l'occasion elle servira de commentaire soit à une leçon de géographie, soit à une leçon d'histoire : lorsque, par exemple, dans le petit cours très élémentaire d'histoire régionale qu'il doit à ses élèves le maître traitera de cette période troublée que fut le XV^e siècle dans la Navarre et les régions voisines, quel meilleur moyen de graver dans la mémoire des petits Souletins les traits essentiels de cette leçon que de commenter devant eux la fameuse chanson de Bertereteh, si émouvante dans la simplicité de son tragique récit ? Mais le rôle principal dans cet enseignement littéraire sera dévolu pendant la seconde période de la scolarité à des morceaux célèbres des meilleurs prosateurs et poètes régionaux : mieux que le français, en effet, la langue maternelle saura parler à l'âme des enfants et ils saisiront mieux chez elle les éléments de la beauté littéraire : ainsi dans la mesure où leur âge le comporte, le goût pourra se former en eux, et plus tard ils seront mieux préparés à apprécier, à l'occasion, les mérites des œuvres écrites en français.

Une école où l'enseignement de la langue régionale serait organisé suivant ces principes n'est pas une utopie. Sans parler des institutions de ce genre qui existent en divers pays étrangers, ni des essais heureux réalisés dans le Roussillon par les instituteurs catalans, il existe dans le Labourd même une école où, grâce à l'initiative d'un de nos meilleurs écrivains basques, l'enseignement de la langue locale est parfaitement organisé : et le succès que cette école a obtenu auprès des familles de l'endroit montre combien elle répond à leurs besoins et à leurs aspirations.

IV

Conclusion

Dans un pays comme la France, où l'unité nationale est si forte, l'enseignement des langues régionales, loin d'affaiblir cette unité, ne peut que la raffermir encore. L'exemple de ce qui se passe chez certaines nations étrangères nous montre que si quelque chose peut donner naissance à des idées autonomistes ou même séparatistes, c'est précisément l'opposition du pouvoir central au légitime souci que les régions possédant un idiome propre ont de sauvegarder cet élément essentiel et caractéristique de leur individualité. Au XIX^e

siècle, dans les écoles du pays de Galles, la langue galloise était rigoureusement proscrite, et même persécutée. A la longue, cet état de choses créait chez les Gallois une irritation grandissante, une sorte de désaffection à l'égard de l'empire britannique, qui risquait de dégénérer en un esprit séparatiste dangereux pour l'intégrité de la Grande-Bretagne. Avec une sage clairvoyance le gouvernement de Londres, il y a une vingtaine d'années, donna aux écoles galloises un statut spécial qui fonctionne aujourd'hui à la satisfaction de tous et assure le maintien de la vieille langue dont le roi d'Angleterre lui-même ne dédaigne pas de faire usage lorsque, dans la pittoresque cérémonie qui a pour théâtre l'antique château de Carnarvon, il prononce la formule traditionnelle qui investit son héritier présomptif du titre de prince de Galles. Le loyalisme inébranlable des Gallois pendant la grande guerre a récompensé le libéralisme intelligent du gouvernement britannique. — On sait avec quelle ardeur, au cours du XIX^e siècle, l'Italie a désiré son unité ; depuis que cette unité a été réalisée, l'amour des Italiens pour leur patrie n'a certainement pas fléchi ; or il est difficile de trouver une nation plus fidèlement attachée à ses dialectes régionaux : ceux-ci sont couramment pratiqués non seulement par les gens du peuple, mais encore par la bourgeoisie et les personnes les plus cultivées ; on peut même dire que hors les circonstances officielles et les relations avec les personnes originaires d'une autre région, la langue usuelle de tout Italien est le dialecte local, partout où il en existe un ; et l'on sait que Pie X, lorsqu'avant d'être Pape il était patriarche de Venise aimait, dans les cérémonies où il devait prendre la parole à ne faire usage que du dialecte vénitien, fût-ce dans la cathédrale de S^t Marc. (1) Parmi ces dialectes, plusieurs, notamment le romain, possèdent une littérature très vivante et très belle.

Si le culte du parler régional ne saurait nuire à l'amour de la grande patrie, c'est qu'en effet, en rattachant l'homme plus étroitement au coin de terre où s'est écoulé son enfance, il fait obstacle au déracinement, qui est le plus grand ennemi du patriotisme. Dans les grands pays trop uniformisés, l'homme n'a plus le sentiment d'être citoyen de quelque part, il se croit « citoyen de l'univers »,

(1) Pie X s'est intéressé pendant toute sa vie non seulement aux dialectes de cette Italie du nord dont il était originaire, mais encore au provençal, si proche parent du piémontais et du lombard. Il entretenait même de cordiales relations épistolaires avec Mistral ; c'est du moins ce que nous a affirmé une personne très au courant des choses de la Provence. Si la correspondance de ces deux grands esprits a été conservée, sa publication serait sans doute d'un bien vif intérêt.

les nationalités lui deviennent indifférentes : « *Patria est ubicumque bene est* », le déraciné devient un internationaliste.

Quelques âmes d'élite sont capables peut-être de concevoir et d'aimer une patrie vaste et imprécise, qui ne s'incarne pour eux en rien de concret ; mais un patriotisme de ce genre sera toujours exceptionnel ; pour la plupart des hommes le vaste ensemble qu'est la « grande patrie » sera aimé parce qu'il renferme en lui la « petite patrie », et parce qu'elles sont solidaires l'une de l'autre : en défendant la première contre un ennemi puissant, il sent qu'il défend la seconde.

Maintenir et honorer les langues régionales, c'est donc contribuer à la sécurité et à la prospérité de la nation tout entière.

H. GAVEL.